



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Sébastien Ginestière SARL — Prestations de généalogie et de graphisme

Version en vigueur au 1^{er} juin 2026

Raison sociale	Sébastien Ginestière SARL
Adresse du siège	34 rue de l'Étoile — 13105 MIMET
SIRET	879 698 124 000 10
N° TVA intracommunautaire	FR58879698124
Téléphone	06 11 88 10 37
Courriel	contact@geneastiere.fr
Site internet	www.geneastiere.fr
Heures de contact	Lundi au vendredi, 10h00–18h00

Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») régissent l'ensemble des prestations de services conclues entre la société **Sébastien Ginestière SARL** (ci-après « le Prestataire ») et toute personne physique ou morale souhaitant bénéficier de ses services (ci-après « le Client »).

Elles s'appliquent à l'exclusion de tout autre document, notamment tout catalogue, brochure ou publicité émis par le Prestataire. Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses CGV à tout moment. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

Article 2 – Description des prestations

2.1 — Recherches généalogiques

Réalisation d'enquêtes généalogiques personnalisées à partir de sources archivistiques authentiques : actes d'état civil, registres paroissiaux, recensements, registres militaires, documents notariés, et autres sources historiques. Les résultats sont présentés sous forme numérique (via un site collaboratif tel que geneanet.org, où sont réunies toutes les données recueillies : fiches SOSA, arbre, anecdotes, etc.), ainsi que sous forme d'arbres généalogiques, de rapports rédigés et/ou de supports graphiques selon la formule choisie.

2.2 — Prestations graphiques

Conception et réalisation d'objets de mémoire associant données généalogiques et mise en forme visuelle : arbres généalogiques (format disque, éventail, toile tendue), rapports reliés, et tous supports graphiques sur mesure.

2.3 — Formules disponibles

Formule	Contenu	Tarif
Pack Racine	4 h de recherche généalogique ciblée	240 €
Pack Croissance	4 h de recherche initiale + 30 min de mise à jour mensuelle	240 € + 13 €/an
Pack Héritage	4 h de recherche initiale + 6 h d'accompagnement méthodologique	600 €
Objets de mémoire	Recherche + conception graphique + support imprimé (toile, disque, éventail, rapport relié...)	Sur devis

Les tarifs sont indiqués en euros TTC. Le Prestataire est assujéti à la TVA (TVA applicable selon le taux en vigueur).

Article 3 – Formation du contrat — Commande et devis

Toute prestation débute par un premier entretien (offert, sans engagement) permettant de définir précisément les besoins du Client, les informations disponibles et le périmètre de la mission.

3.1 — Packs de recherche généalogique (Racine, Croissance, Héritage)

À l'issue de l'entretien, le Prestataire adresse au Client une **facture** correspondant à la formule choisie. Le contrat est formé dès réception du règlement intégral de cette facture, préalablement à tout démarrage de la prestation.

3.2 — Objets de mémoire (toile, disque, éventail, rapport relié...)

En raison de leur nature sur-mesure, les objets de mémoire font l'objet d'un **devis détaillé** adressé au Client. Le contrat est formé dès réception du devis signé accompagné de l'acompte correspondant (voir article 4.2).

Pour les abonnements (Pack Croissance), la durée est d'un (1) an, réglée en un seul paiement à la souscription. L'abonnement est renouvelable automatiquement par période annuelle, sauf résiliation notifiée par courriel au moins quinze (15) jours avant l'échéance.

Article 4 – Tarifs et modalités de paiement

4.1 — Tarifs

Les tarifs en vigueur sont ceux indiqués sur le site www.geneastiere.fr au jour de la commande. Toute demande spécifique hors formule standard fait l'objet d'un devis personnalisé.

4.2 — Conditions de règlement selon la prestation

Packs de recherche généalogique (Racine, Croissance, Héritage) : paiement intégral du montant TTC dû à réception de la facture, préalablement au démarrage de la prestation, sans acompte ni échelonnement.

Pack Croissance — abonnement annuel : le montant correspondant à douze (12) mois de suivi (soit 13 € x 12 = 156 €) est réglé en un seul paiement à la souscription, puis renouvelé automatiquement chaque année sauf résiliation dans les conditions prévues à l'article 3.2.

Objets de mémoire : un acompte de cinquante pour cent (50 %) du montant total TTC est exigible à la signature du devis et avant tout démarrage. Le solde est exigible avant expédition ou remise du support final.

4.3 — Modes de règlement

Le règlement s'effectue exclusivement par **virement bancaire** ou **chèque** libellé à l'ordre de « Sébastien Ginestière SARL ». Les coordonnées bancaires sont communiquées sur la facture ou le devis.

Tout retard de paiement au-delà de trente (30) jours à compter de la date d'échéance entraîne de plein droit l'application d'intérêts de retard au taux légal majoré de cinq (5) points, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 €.

Article 5 – Droit de rétractation

Conformément aux articles L.221-1 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur (personne physique agissant à titre non professionnel) dispose d'un délai de **quatorze (14) jours** à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à en justifier les motifs.

La rétractation s'exerce par l'envoi du formulaire de rétractation joint en annexe ou par toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté à l'adresse : contact@geneastiere.fr.

Exception : le Client qui souhaite que la prestation débute avant l'expiration du délai de rétractation doit en faire la demande expresse lors de la commande. Dans ce cas, si la prestation est intégralement exécutée, le droit de rétractation est perdu. Si la prestation est partiellement exécutée, le Client devra payer le montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa rétractation.

Article 6 – Exécution des prestations

6.1 — Délais

Les délais d'exécution sont définis lors de l'entretien de démarrage et dépendent de la complexité de la recherche, de la disponibilité des archives et des éventuelles demandes de complément d'information auprès du Client. Ces délais sont fournis à titre indicatif.

6.2 — Obligation de moyens

Le Prestataire s'engage à une **obligation de moyens** : conformément à sa définition légale, il s'engage à « fournir tous les efforts nécessaires pour essayer d'atteindre l'objectif fixé ». La généalogie étant une discipline soumise aux aléas des sources disponibles (archives incomplètes, destructions, lacunes historiques, actes non numérisés), le Prestataire ne peut garantir l'exhaustivité ni l'aboutissement d'une recherche. En l'absence de résultats exploitables, le Prestataire en informera le Client dans les meilleurs délais et proposera, le cas échéant, une réorientation de la mission.

6.3 — Obligations du Client

Suite au premier entretien, le Prestataire adresse au Client deux formulaires à compléter aussi précisément que possible, préalablement au démarrage de la prestation :

- **Fiche de démarrage** : www.geneastiere.fr/fiche-de-demarrage/
- **Formulaire de mandat** : www.geneastiere.fr/formulaire-de-mandat/

Ces documents permettent au Prestataire de cerner précisément le périmètre de la mission. Le Client s'engage à fournir des informations sincères et, dans la mesure du possible, à joindre tout document en sa possession pouvant faciliter les recherches (état civil, photos, récits familiaux, documents anciens...). Le Client garantit la véracité et la licéité des informations transmises.

Article 7 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des créations graphiques, maquettes, arbres généalogiques, rapports et supports réalisés par le Prestataire constituent des œuvres protégées par le droit d'auteur (Code de la propriété intellectuelle).

À complet paiement du prix, le Prestataire cède au Client, à titre non exclusif, le droit d'utiliser les livrables à des fins **strictement personnelles et familiales**. Toute reproduction, diffusion publique, commercialisation ou adaptation, même partielle, est interdite sans accord préalable écrit du Prestataire.

Les données issues des archives publiques restent dans le domaine public et ne sont pas concernées par cette clause.

Article 8 – Protection des données personnelles (RGPD)

Le Prestataire collecte et traite les données personnelles du Client (nom, coordonnées, informations généalogiques) dans le cadre de l'exécution du contrat, sur le fondement de l'article 6.1.b du RGPD.

Ces données sont conservées pour la durée nécessaire à la réalisation de la prestation et aux obligations légales et comptables (5 ans).

Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition, exerçable par courriel à contact@geneastiere.fr. En cas de réclamation, le Client peut également contacter la CNIL (www.cnil.fr).

Les données généalogiques concernant des tiers (ancêtres, membres de la famille) sont traitées dans la stricte limite nécessaire à l'exécution de la prestation et ne sont pas transmises à des tiers sans accord du Client.

Article 9 – Confidentialité

Le Prestataire s'engage à la plus stricte confidentialité concernant les informations familiales, patrimoniales ou personnelles communiquées par le Client dans le cadre de la mission. Ces informations ne seront en aucun cas divulguées à des tiers sous une forme identifiable, sauf obligation légale.

Publications sur le blog « Enquêtes » : le Prestataire se réserve la possibilité de publier, à des fins pédagogiques et promotionnelles, des récits d'enquêtes généalogiques sur son blog (www.geneastiere.fr). Ces publications utilisent exclusivement des **données anonymisées** : les noms, prénoms, lieux et tout élément permettant d'identifier le Client ou sa famille sont modifiés ou supprimés. Aucune publication ne sera effectuée sans que ces précautions d'anonymisation aient été prises. Le Client peut s'opposer à toute publication le concernant en le notifiant par courriel à contact@geneastiere.fr.

Le Prestataire peut mentionner le Client comme référence commerciale (sans divulgation d'informations confidentielles) sauf opposition expresse de sa part.

Article 10 – Responsabilité

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas d'inexactitude des archives publiques consultées, de destruction ou d'inaccessibilité de fonds d'archives, de force majeure, ou de renseignements erronés communiqués par le Client.

Découvertes sensibles : la recherche généalogique peut conduire à la mise au jour d'informations susceptibles de surprendre, de bousculer ou d'affecter émotionnellement le Client ou sa famille : secrets de famille, filiations inattendues, adoptions non déclarées, condamnations, maladies héréditaires, situations de précarité, etc. Le Prestataire effectue ses recherches en toute objectivité et ne peut être tenu responsable de la nature des découvertes effectuées, ni des conséquences personnelles, familiales ou psychologiques qui pourraient en résulter. Il appartient au Client d'apprécier, en pleine connaissance de cause, les implications

potentielles d'une telle démarche.

En tout état de cause, la responsabilité du Prestataire est limitée au montant des sommes effectivement perçues au titre de la prestation concernée.

Article 11 – Réclamations et médiation

Toute réclamation doit être adressée par courriel à contact@geneastiere.fr ou par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse du siège social.

En cas de litige non résolu amiablement dans un délai de trente (30) jours, le Client consommateur peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation désigné par le Prestataire :

Médiateur désigné	CM2C – Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice
Adresse	49 rue de Ponthieu — 75008 Paris
Site internet	https://www.cm2c.net

La saisine du médiateur n'est possible qu'après une tentative préalable de résolution directe du litige auprès du Prestataire. Le recours à la médiation est gratuit pour le consommateur.

Article 12 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige entre professionnels, et à défaut de règlement amiable, compétence exclusive est attribuée au :

Tribunal de commerce d'Aix-en-Provence	38 cours Mirabeau — 13100 Aix-en-Provence Tél. 04 42 37 76 14
---	--

Pour les litiges impliquant un consommateur, les règles de compétence territoriale du Code de la consommation s'appliquent.

ANNEXE — Formulaire de rétractation

À retourner complété par courriel à contact@geneastiere.fr ou par courrier recommandé à : Sébastien Ginestière SARL — 34 rue de l'Étoile — 13105 MIMET

À l'attention de :	Sébastien Ginestière SARL — contact@geneastiere.fr
Je/Nous (*) notifie/notifions (*) ma/notre (*) rétractation du contrat :	
Commandé le (*) :	
Nom du/des consommateur(s) :	

Adresse du/des consommateur(s) :	
Signature(s) :	(uniquement en cas de formulaire papier)
Date :	

(*) *Rayer la mention inutile.*